



Gestion automatisée des selfs

Une des compétences de la Région Normandie est d'assurer le bon fonctionnement et l'équipement des lycées publics.

Objectifs

Ce dispositif vise à doter les établissements de système de gestion automatisée des selfs et permettre de faciliter la gestion de la restauration scolaire au quotidien, notamment :

- La gestion des modes de forfaits, tickets...
- L'obtention de prévisions d'effectifs ;
- L'édition de l'ensemble des états utiles à la vie scolaire et à l'agence comptable ;
- Le contrôle des autorisations de passage à la borne de self ;
- La gestion des outils de cartes ainsi que des files d'attentes par les flux horaires.

Bénéficiaires

Les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) de la région Normandie

Caractéristiques de l'aide

Chaque demande, déposée sur le portail, fera l'objet d'une instruction par le service Equipements de la Direction des Lycées de Normandie, au regard :

- Des équipements existants au sein de l'établissement et de leur vétusté,
- En fonction des opérations de travaux programmées,
- Du fonds de roulement du budget de l'établissement
- De la capacité budgétaire de la Région

La Région accorde une subvention aux établissements qui souhaitent acquérir un système d'accès informatisé au self, correspondant à 80% TTC du coût réel de l'investissement (hors formation), du devis le mieux disant ou compatible avec les équipements existants et en fonction de la capacité financière de l'établissement.

Contacts

Contacts

Direction des lycées de Normandie

Service Equipements

02.35.52.21.22